EXPERTS-COMPTABLES

CSRD, ESRS et évolution du reporting de durabilité

La directive CSRD et les normes ESRS forment un ensemble dense, dont les évolutions successives brouillent la lecture. Ces deux jours en donnent une lecture structurée et opérationnelle : champ d'application, architecture, exigences et organisation de la collecte.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables, collaborateurs, directions

PRÉREQUIS
Connaissance générale des enjeux de durabilité
dossiers et au portefeuille clients du cabinet.
recommandée.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le champ d'application et le calendrier applicables.
- Maîtriser l'architecture générale des normes ESRS.
- Identifier les exigences transversales et thématiques.
- Comprendre l'articulation entre matérialité et informations publiées.
- Organiser la collecte des informations au sein d'une entité.

03 Programme détaillé

M1 Champ d'application et calendrier · 2 h 00

- Qui, quand, sur quel périmètre.
- Entités concernées et seuils applicables.
- Calendrier d'entrée en vigueur par catégorie d'entité.
- Périmètre du rapport et articulation avec la consolidation.
- Atelier : Qualifier le périmètre de reporting de trois groupes.

M2 Architecture des normes · 2 h 30

- Se repérer dans l'ensemble normatif.
- Normes transversales et normes thématiques.
- Logique générale : gouvernance, stratégie, gestion des impacts, indicateurs.
- Principes de présentation et de comparabilité.
- Atelier : Naviguer dans l'architecture des normes à partir d'un cas.

M3 Double matérialité · 2 h 30
- L'exercice fondateur du rapport.
- Matérialité d'impact et matérialité financière.
- Identification des enjeux et consultation des parties prenantes.
- Cotation, seuils et documentation de l'analyse.
- Atelier : Réaliser une analyse de double matérialité simplifiée.

M4 Exigences thématiques · 2 h 30
- Le contenu attendu.
- Climat, énergie, pollution, eau, biodiversité, économie circulaire.
- Effectifs propres, chaîne de valeur, communautés et consommateurs.
- Conduite des affaires et éthique.
- Atelier : Identifier les informations attendues pour une entité donnée.

M5 Organiser la collecte · 2 h 00
- Le principal obstacle en pratique.
- Identification des sources et des contributeurs internes.
- Fiabilisation des données non financières.
- Calendrier de production et contrôles internes associés.
- Atelier : Construire le plan de collecte d'une entité.

M6 Publication et vérification · 2 h 30
- Publier une information solide.
- Structure du rapport et lisibilité des informations.
- Incohérences fréquentes et points d'attention.
- Préparation à la vérification externe.
- Atelier : Revue critique d'un extrait de rapport de durabilité.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La formation professionnelle permanente doit rester cohérente avec les missions, les responsabilités et les besoins du professionnel.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr